

Le texte qui suit a été écrit pour souligner le 125^e anniversaire de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal, en 2003-2004.

Quelques repères historiques d'une faculté de théologie¹

par Michelle Labelle

Les retrouvailles du 125^e anniversaire de la Faculté de théologie et de sciences des religions ont été une occasion privilégiée de « dire l'histoire pour garder la mémoire » selon le mot de Madeleine Sauvé². Les documents d'archives permettent de retracer fidèlement le cours des événements, mais c'est dans le cœur des humains qui l'ont façonnée qu'il faut chercher la vraie raison de la présence de la Faculté de théologie sur le campus de l'Université de Montréal.

Les origines³

En 1641, Jean-Jacques Olier fonde à Paris le premier séminaire dans le but de former des prêtres aptes à répondre aux besoins des missions rurales. L'établissement portera le nom de la paroisse où il est curé, Saint Sulpice, où seront indissolublement liées formation spirituelle et initiation pastorale. Sans quitter la France, il participera à la fondation de Montréal par l'engagement personnel et le soutien financier. Il envoie quatre des siens en mission, l'année de sa mort en 1657.

En 1760, Montréal dernier bastion de la Nouvelle-France, passe aux mains de la Grande-Bretagne. Les Sulpiciens continuent de jouir de leurs biens, mais sans dépendre du séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Le manque de prêtres ramène les Sulpiciens au premier but de leur fondation : la formation de jeunes clercs. En 1840, Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, « confie pour toujours et irrévocablement » la formation spirituelle, intellectuelle et morale des clercs de son diocèse au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal qui loge d'abord au Collège de Montréal, rue Saint-Paul,

¹ Nous remercions mesdames Thérèse Caron et Madeleine Sauvé ainsi que monsieur Jean Duhaime pour leur précieuse collaboration à ce texte.

² Madeleine Sauvé, *La Faculté de théologie de l'Université de Montréal : Mémoire et histoire, (1967-1997)*, Montréal, Fides, 2001, page 12.

³ En collaboration, *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada, Grandes figures de leur histoire*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1992. Quatre historiens ont contribué à ce recueil de biographies tirées du *Dictionnaire biographique du Canada* : Brigitte Caulier, Lucien Lemieux, Nive Voisine et Guy Laperrière. La préface est signée par le Supérieur général de Saint-Sulpice à Paris, Raymond Deville.

puis déménage sur la montagne en 1857⁴. Il lance l'idée de créer une université provinciale catholique dont le siège serait à Québec.

L'Université Laval est érigée canoniquement en mars 1876 à Québec par le pape Pie IX. Une entente signée le 2 avril 1878 fixe les conditions relatives à l'établissement d'une faculté de théologie autonome à Montréal, au Grand Séminaire de Saint-Sulpice qui deviendra, sous le pape Léon XIII, en février 1889, une *altera sedes* de l'Université Laval, c'est-à-dire un extension de l'Université Laval, qui compte également à Montréal une Faculté de droit et une Faculté de médecine⁵.

Une faculté canonique

En février 1920, le gouvernement du Québec constitue l'Université de Montréal en corporation indépendante dont fait partie la Faculté de théologie. Le décret romain d'érection canonique de la Faculté de philosophie et de la Faculté de théologie à Montréal est approuvé et ratifié par le pape Pie XI en 1924. L'accord du 19 mars 1925 entre le chancelier de l'Université et les supérieurs des Messieurs de Saint-Sulpice reconnaît à la Faculté de théologie « le pouvoir de conférer les diplômes de baccalauréat, de licence et de doctorat sous le sceau de ladite université⁶ ». L'enseignement est toujours dispensé au Grand Séminaire, exclusivement à une clientèle de futurs prêtres. Toutefois, les religieux, religieuses et laïcs du monde enseignant ont accès à une vulgarisation de la doctrine catholique à travers l'Institut Pie XI, une annexe de la Faculté de théologie de 1938 à 1968⁷. Par ailleurs, jusque dans les années 1950, une présence de la Faculté de théologie est assurée sur le campus de l'Université de Montréal par sa participation aux instances supérieures de l'institution.

L'Institut supérieur de sciences religieuses

Au début des années 1950, le pape Pie XII pose les premiers jalons d'un *aggiornamento*, une mise à jour de la vie religieuse dans l'Église. Il insiste à la fois sur la nécessité d'un retour à l'esprit spécifique des origines et d'une adaptation de la vie religieuse aux exigences du monde moderne. Le congrès international des Supérieures générales des Instituts et Congrégations de droit pontifical, à Rome, en 1952, amorce la création d'Instituts d'études supérieures de religion pour les religieuses et les femmes engagées dans l'apostolat. L'Institut supérieur de sciences religieuses, érigé canoniquement en 1954 au sein de la Faculté, assure une présence effective de l'enseignement de ces disciplines sur le campus à compter de septembre 1955. Ses programmes d'étude sont accessibles à tous, hommes et femmes, religieux et laïcs; ses conférences publiques attirent un public nombreux; ses dirigeants sont actifs au sein des instances universitaires. La division entre le Séminaire et l'Institut tient désormais essentiellement à leur clientèle étudiante respective – clercs au Séminaire et non-clercs à l'Institut supérieur – puisque les enseignements sont d'un niveau comparable⁸.

⁴ *Ibid.*, p. 203.

⁵ Madeleine Sauv , *La Facult  de th ologie*, p. 30-32.

⁶ *Ibid.*, p. 33.

⁷ Madeleine Sauv , *L'Institut sup rieur de sciences religieuses de la Facult  de th ologie*, Saint-Laurent, Bellarmin, 1995, p. 27.

⁸ *Ibid.*, p. 41.

L'intégration et l'installation sur le campus

Dans la région de Montréal, à cette époque, plusieurs communautés religieuses ont leurs propres séminaires et scolasticats pour leurs candidats au sacerdoce. Pour avoir accès à un grade de baccalauréat reconnu, leurs membres doivent réussir un examen terminal de la Faculté de théologie, corrigé au Grand Séminaire de Montréal. Les responsables de ces communautés souhaitent unir leurs forces et mettre en commun leurs ressources professionnelles « pour le progrès de l'enseignement et le bien des futurs prêtres ». Dans la logique de leur projet ils envisagent une intégration à la Faculté de théologie qui se déploierait sur le campus de l'Université.

En 1965, Mgr Irenée Lussier, dernier recteur ecclésiastique de l'Université de Montréal, suscite la rencontre des parties intéressées. Le cardinal Paul-Émile Léger, grand chancelier de l'Université, soutient fortement ce projet. Au moment où l'Université s'apprête, par une nouvelle charte, à réserver son statut canonique à la Faculté de théologie, l'installation de celle-ci sur le campus est un geste prophétique qui marque sa volonté de demeurer « présente au monde », dans l'esprit du concile Vatican II.

Le premier recteur laïc, Monsieur Roger Gaudry, pilote à une révision en profondeur de la charte et des statuts de l'institution. Un triple objectif est visé pour la Faculté de théologie : la mise en commun des meilleures ressources professorales dans le domaine, la démocratisation du conseil de la Faculté et l'admission des laïcs. L'intégration académique et administrative de la Faculté de théologie au campus de l'Université de Montréal se fait le 7 juillet 1967. La charte civile de l'Université de Montréal adoptée le 12 août 1967, entre en vigueur le 1er septembre, la Faculté de théologie s'installe sur le campus à l'automne. Les membres du premier conseil de la Faculté sont nommés par le grand chancelier en accord avec le recteur et sur la recommandation du conseil de la Faculté. Ses officiers sont Richard Brosseau, p.s.s., doyen, André Legault, c.s.c., vice-doyen et Madeleine Sauvé, s.n.j.m., secrétaire. La faculté compte 67 professeurs, y compris ceux de l'Institut supérieur de sciences religieuses, et 839 étudiants.

Des crises de croissance

Un nouvel itinéraire se trace, sur un fond de scène paradoxal, pour le lourd et précieux héritage des messieurs de Saint-Sulpice. Le Québec est marqué par un vigoureux mouvement de sécularisation et une profonde quête de modernité. La contestation d'octobre 1968 s'inscrit dans un mouvement de réforme et de changement qui touche l'ensemble de l'Occident. Les étudiants de la Faculté y participent avec ferveur et revendiquent des changements majeurs dans la formation qui leur est proposée. Au terme de cet automne chaud, des mécanismes de représentations étudiantes sont mis en place. En juin 1969 une restructuration « provisoire » partage la Faculté en trois sections sous la responsabilité de professeurs de carrière : Jean-Louis d'Aragon aux études bibliques, Richard Bergeron aux études théologiques et Marcel Lefebvre aux études pastorales⁹. L'expérience qui se voulait temporaire s'est prolongée jusqu'à aujourd'hui; l'Institut supérieur, « toujours non dissous, reste comme un témoin fantôme de ce temps »¹⁰.

⁹ Madeleine Sauvé, *La Faculté de théologie*, p. 165 note 34.

¹⁰ *Ibid.*, p. 168.

Le dépôt du rapport Deschênes au début des années 1970 ramène la Faculté de théologie à l'ordre du jour des débats universitaires¹¹. Le rapport s'interroge sur le bien-fondé d'une faculté canonique dans l'Université et sur le droit du Modérateur des facultés ecclésiastiques de nommer deux membres du conseil de l'Université. Il recommande la mise sur pied d'une faculté non confessionnelle de sciences religieuses. La discussion qui s'engage porte surtout sur le rôle de l'Université dans son milieu et l'importance des valeurs religieuses dans la société. Elle confirme la pertinence de la Faculté et sanctionne sa reconnaissance.

Toutefois, le retour à l'état laïc de quelques professeurs prêtres de la Faculté, quelques années plus tard, provoque une nouvelle crise. Ces professeurs se voient retirer par l'Église leur mission d'enseigner. Le statut canonique de la Faculté paraît alors incompatible avec les exigences de la liberté académique et les normes de la convention collective. Un comité spécial constitué pour examiner le problème préconise la création d'une unité de rattachement, le Département d'études théologiques, qui garantirait les droits universitaires des professeurs de la Faculté en pareil cas¹². Cette solution ne fait pas l'unanimité dans le milieu ecclésial et Mgr Grégoire, archevêque de Montréal, retire de la Faculté les quelques 30 séminaristes de son diocèse¹³. Les cours reprennent au Grand Séminaire, qui obtient en 1979 son affiliation à l'Université pontificale du Latran.

Le développement de la recherche

La création du « Fonds des donateurs » pour la recherche au profit de la Faculté de théologie est annoncée publiquement en janvier 1972. La collection de théologie Héritage et projet, dirigée par André Charron, voit le jour aux Éditions Fides en 1973. Le centième anniversaire de la Faculté, le 2 avril 1978, est souligné par la remise de doctorats honoris causa et l'attribution des Prix du centenaire.

Les années 1980 sont marquées par un développement important de la recherche à la Faculté. Guy Lapointe fonde et dirige la collection Les cahiers d'études pastorales. Guy Durand met en marche une équipe interdisciplinaire en bioéthique. À l'initiative de Richard Bergeron, assisté d'un groupe d'universitaires, le [Centre d'information sur les nouvelles religions](#) est créé en 1984. Une recherche-action d'envergure menée conjointement par l'Église du diocèse de Saint-Jérôme et la Faculté de théologie est dirigée par Jacques Grand'Maison. Ce projet mis en chantier en 1988, donne lieu à six publications vendues à plusieurs milliers d'exemplaires.

L'ouverture au monde

La Faculté célèbre en 1993 vingt-cinq ans de présence sur le campus. Un doctorat honoris causa est remis au théologien Gustavo Gutiérrez à l'occasion de la collation des grades facultaires. Sous la direction de Guy Lapointe paraît le premier numéro de *Théologiques*, une revue scientifique qui fait dialoguer théologie et sciences humaines. Guy Durand est nommé membre honoraire de la Faculté de médecine en reconnaissance de sa contribution en bioéthique. La section des études pastorales prend le nom de « section de théologie pratique » ; des professeurs de cette section participent à la fondation et à l'animation du Groupe de recherche en études pastorales puis à la fondation de la Société internationale de théologie pratique à Lausanne, en 1992; Jean-Guy Nadeau

¹¹ *Ibid.*, p. 701.

¹² *Ibid.*, p. 283.

¹³ *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada*, p. 304.

en sera le deuxième président en 1995. La recherche de Jean Duhaime sur les textes de Qumrân le place au milieu des chercheurs de rayonnement international en ce domaine. Exégète du Nouveau Testament, Olivette Genest se démarque dans le domaine des études sémiotiques; les études féministes constituent un autre pôle majeur dans ses activités de recherche.

En juin 1997, Jean-Marc Charron devient doyen, Jean Duhaime vice-doyen et Denise Couture secrétaire, constituant le premier exécutif laïc dans l'histoire de la Faculté. L'année 1997-1998 marque le 120^e anniversaire de la Faculté et son trentième sur le campus. Les retrouvailles se déroulent dans de nouveaux locaux attendus depuis trente ans. La décennie a été marquée par la nomination des professeurs Guy Couturier, Guy Durand, Jacques Grand'Maison et Olivette Genest à l'éméritat, au terme de carrières fécondes qui ont largement favorisé le rayonnement de la Faculté dans l'Université, l'Église et la société.

Un goût d'avenir

Pour répondre aux besoins de la société contemporaine, la Faculté a développé davantage au cours des dernières années le secteur de sciences des religions. En 2001, la création du Centres d'étude des religions (CERUM), en partenariat avec la Faculté des arts et des sciences a donné un nouvel essor à la recherche sur le fait religieux dans toute sa diversité. Le lancement de la Chaire religion, culture et société, dirigée par Solange Lefebvre, et l'ajout de la mention « et de sciences des religions » au nom de la Faculté témoignent également de cette évolution récente.

Pour Madeleine Sauvé, la théologie a toujours sa place dans le monde d'aujourd'hui. L'investissement et l'engagement dans ce domaine lui paraissent plus difficiles dans le contexte actuel. Le souci de recruter une clientèle à tout prix lui semble avoir favorisé le développement de cours moins proprement théologiques. Pourtant, à son avis, la Faculté de théologie demeure toujours le signe d'une volonté de présence de l'Église au cœur du monde; elle constitue un lieu privilégié de réflexion et de rayonnement théologique, particulièrement important dans le contexte socioreligieux contemporain. La théologie continue d'être une ressource pertinente pour former des humains à « la tête bien faite » et qui donnent un sens à leur existence. Dans cette perspective, cette discipline reste nécessaire à l'évolution de l'humanité. Pour conclure, elle affirme : « Ah! Si j'avais trente ans! ... Je ferais de la théologie! »